

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 16 (1871)
Heft: 19

Buchbesprechung: Bibliographie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉTAT DE PAIE DE L'ÉTAT-MAJOR.	Paie fixe.		Indemnité de service.	Indemnités diverses, allocations, etc.	Totaux.
	Paie proprement dite.	Indemnité d'entretien de cheval.			
1 chef (avec paie de 900 rixdales, porté sur l'état de paie des offic ^{rs} généraux)	—	—	—	—	—
1 colonel	4,920	400	1,440	—	6,760
1 lieutenant-colonel	3,880	400	960	—	5,240
1 id.	3,880	400	960	—	5,240
1 major	3,280	400	960	—	4,640
9 id.	29,520	3,600	8,640	—	41,760
1 capitaine de 1 ^{re} classe	2,960	400	720	—	4,080
7 id. id.	20,720	2,800	5,040	—	28,560
1 id. de 2 ^e classe	1,760	400	720	—	2,880
7 id. id.	12,320	2,800	5,040	—	20,160
1 lieutenant	1,140	400	480	—	2,020
9 id.	10,260	3,600	4,320	—	18,180
1 professeur	4,500	—	—	—	4,500
1 huissier	600	—	—	—	600
1 id.	600	—	—	—	600
1 id.	500	—	—	—	500
Paie des aspirants d'état-major	—	—	—	2,400	2,400
Exercices pratiques de l'état-major	—	—	—	4,000	4,000
Voyages à l'étranger	—	—	—	3,000	3,000
Archives militaires et bibliothèque (dépôt de la guerre)	—	—	—	3,000	3,000
Frais de bureau, etc.	—	—	—	3,000	3,000
Somme totale	100,840	15,600	29,280	15,400	161,120

Hier est arrivé à Lausanne un accident, qu'il est bon de signaler. Un fusil à répétition, muni d'une cartouche dans le transporteur, est parti en tombant du banc de tir, la crosse la première. La balle s'est fait jour à travers le bois, près de la culasse, en écrasant le bas du magasin. Malheureusement un obligeant spectateur, M. Thélin, directeur du Collège, en voulant retenir l'arme dans sa chute, a eu la main gauche traversée par la balle.

BIBLIOGRAPHIE.

Jahrbücher für die deutsche Armee und Marine, verantwortlich redigirt von H. v. Lœbell, Oberst z. D. Berlin 1871.

Sous ce titre, il vient de se fonder à Berlin un nouveau périodique militaire, d'un cahier de 6 à 8 feuilles grand in-8° par mois, avec cartes et plans. Le premier numéro, octobre 1871, que nous avons sous les yeux témoigne d'un travail de rédaction vaste et consciencieux, auquel n'échappera rien de marquant dans le monde militaire et dans ses différentes branches. Voici du reste le riche et intéressant contenu de ce premier numéro : I. L'ordre de la croix de fer, par le lieutenant-général v. Troschke. II. Participation de la 2^e division d'artillerie à pied du régiment d'artillerie de campagne Ostpreussen n° 1, à la campagne de 1870-1, par le lieutenant-colonel Gregorovius. III. La guerre franco-allemande et le droit des gens, par le D^r Dahn. IV. Les marines française et allemande dans la guerre de 1870-1. V. Le camp d'exercice danois de Hald en Jutland. VI. La batterie des gardes-mobiles Dupuich de l'armée française du Nord. VII. Vues d'anciens officiers de l'empire français sur l'honneur et le devoir militaires.

VIII. La formation de l'infanterie dans les trois Etats scandinaves. IX. Revue de la littérature militaire. — Cinq planches fort bien exécutées accompagnent ce cahier.

L'esercito italiano nello stato di pace, per Carlo Ballatore, capitano nel 68^o reggimento fanteria. Piacenza. Libreria Tagliaferri, 1 broch. in-8.

La question si pleine d'actualité de la constitution organique des armées et la comparaison entre les armées permanentes et celles des milices sont examinées, dans cette brochure, d'un point de vue élevé et basé sur de justes aperçus historiques. L'auteur, déjà favorablement connu dans la littérature, se fait de nouveau lire avec un véritable intérêt. Il présente des considérations pleines de vérité sur la nécessité des armées et sur le rôle immense et fécond qu'une bonne éducation militaire peut avoir dans la formation d'un bon esprit national.

L'invasion dans l'Est. Le général Cremer, ses opérations militaires en 1870-1, par un officier d'état-major. Paris. Lachaud, éditeur, 1871. Broch., in-18. Prix, 2 francs.

Voici encore une de ces mille publications de circonstances personnelles provoquées en France par la dernière guerre et par les récriminations qui s'en suivent. Elle vient d'un acteur et témoin oculaire (colonel Pouillet, dit-on). A ce titre, elle a de la valeur dans le grand procès en cours. Elle l'a surtout pour nous, Suisses, qui avons vu de près le dénouement des opérations rapportées par l'auteur. Ce dénouement est résumé comme suit dans le sommaire de ladite brochure :

« Constitution nouvelle de la division Cremer. — Entrée de Cremer à Dijon le 31 décembre. — Le commandant Camps fait exécuter les premiers travaux de défense. — Changements à apporter dans le recrutement de la cavalerie. Type de l'officier de cavalerie. Faits d'armes du lieutenant Duplessis. — Cremer demande à Bourbaki de rester sur la rive droite de la Saône et d'enlever Chaumont et le pont de Château-Villains. Avantages et inconvénients de ce plan. — Refus de Bourbaki. — La division Cremer, destinée à former l'extrême aile gauche, marche sur Vesoul et Lure. — Ordre de mouvement donné à Lure. — Combats d'Etobon-Chênebier, 15, 16 et 17 janvier. — La division Cremer est la seule qui enlève les positions ennemies devant Belfort (Rapport de Bourbaki). — Elle est chargée de couvrir la retraite de la réserve d'artillerie du 18^e corps. Retraite sur Besançon. — Dispositions prises par le général. — Combats de Villers-la-Ville (20 janvier). — Combats de Dannemarie (23 janvier). — Précision du tir de l'artillerie prussienne. — Retraite de Besançon sur Pontarlier. — Cremer prend le commandement de trois divisions. — Conséquences de l'occupation de Salins par les Prussiens. — A Pontarlier, le général Clinchant donne à Cremer le commandement de trois régiments de cavalerie, avec mission d'occuper le col des Planches, Morez, Saint-Laurent. — La division Cremer est coupée en deux. — La 1^{re} brigade (Milliot) s'établit à Foncine-le-Haut; elle trouve le col des Planches et Foncine-le-Bas occupée par les Prussiens. — La 2^e brigade (Pouillet) s'établit à Frasnès. — Effet désastreux de la dénonciation de l'armistice sur l'armée de l'Est. — Combat de Frasnès (29 janvier). — Le colonel Pouillet se retire par Bonnevaux sur Mouthé et Chaux-Neuve. — Réunion de la division Cremer sous les ordres du colonel Pouillet. — L'armée de l'Est passe en Suisse. — Faux renseignements sur la position du général Cremer. — Itinéraire envoyé par le lieutenant-colonel Collavet pour aller de Chaux-Neuve aux Rousses par le bois d'Amont. — Instructions du colonel Pouillet aux chefs de corps. Itinéraire fixé. — Une partie de la division passe en Suisse. — Retraite du colonel Pouillet sur Morez. Il y retrouve le général Cremer. — Retraite sur Gex et Bourg. — Cremer reçoit la mission de former à Chambéry le 24^e corps et de défendre la ligne du Rhône depuis son entrée en France jusqu'au pont de Lagnieu. »

Ce simple résumé donne une idée du sentiment dominant de la brochure. Malgré tout, le corps Cremer ne se justifiera guère d'avoir si aisément abdiqué son important rôle d'avant-garde en cédant, après une petite escarmouche seulement, le col des Planches et de Foncine-le-Bas aux Prussiens, ce qui rejeta en Suisse le gros de la colonne française alors en marche de Pontarlier à St-Laurent par Mouthé.